L’ingénierie territoriale au service de la transition agricole et alimentaire

9 avril 2020

Dans un rapport publié fin février, les Régions de France et l’association RESOLIS présentent 25 mesures régionales emblématiques pour accompagner la transition agricole et alimentaire. Ces mesures, choisies parmi un échantillon de 100 fiches descriptives recensées auprès de ces collectivités territoriales en 2019, sont classées en fonction des cinq axes énoncés dans le *Livre blanc des Régions pour une agriculture durable et une alimentation responsable* paru en décembre 2018. Plus d’un tiers des dispositifs cherchent à agir sur la structuration de filières et la mise en réseau d’acteurs, et la plupart utilisent l’outil des subventions (42 %), pour des projets dont les budgets varient généralement entre quelques centaines de milliers et plusieurs millions d’euros.

Répartitions des dispositifs selon les cinq axes du Livre Blanc

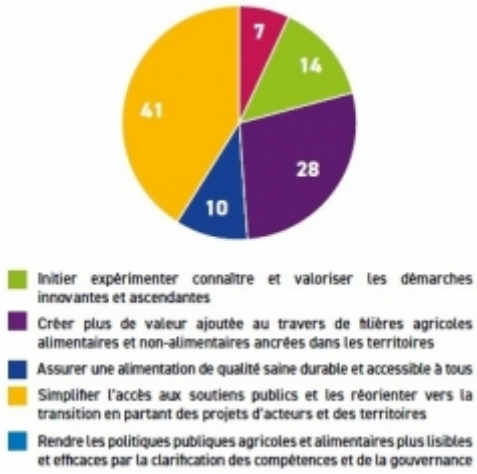

Source : Régions de France

L’intérêt des Régions est particulièrement marqué pour l’axe « Simplifier l’accès aux soutiens publics et les réorienter vers la transition en partant des projets d’acteurs et des territoires » : il regroupe 41 % des mesures répertoriées. Si 60 % des acteurs soutenus par ces dispositifs viennent du secteur de la production agricole, les projets font aussi appel à une variété d’acteurs publics et privés. Ainsi, le dispositif Alterna (Nouvelle Aquitaine) mobilise des crédits publics régionaux et européens (FEADER, fonds Juncker) pour favoriser l’accès au financement pour les projets risqués ou pour les nouvelles entreprises sans historique de crédit, en allégeant les conditions et exigences en cas de garanties insuffisantes : le dispositif est déployé en partenariat avec trois banques qui proposent et octroient les prêts, et avec des « points relais » variés (chambres d’agriculture, coopératives, associations, fédérations de producteurs, etc.). D’autres mesures font aussi la part belle aux associations d’acteurs (chambres d’agriculture, instituts techniques et de recherche, fermes expérimentales, etc.), à l’expérimentation et au portage des projets par les acteurs locaux. Il s’agit, par exemple, du soutien de collectifs d’agriculteurs rassemblés autour de la réduction de l’impact

environnemental (sols, émissions de gaz à effet de serre, etc.) en Bretagne, ou de la recherche d'une autonomie protéique pour les exploitations d'élevage dans les Pays de la Loire. Ces mesures illustrent l'évolution actuelle de l'ingénierie territoriale face aux enjeux de la transition, en particulier pour essayer de déverrouiller les blocages économiques et financiers.

Marie-Hélène Schwoob, Centre d'études et de prospective

Source : Régions de France